

Notre patrimoine a de l'avenir



# AU SERVICE d'un territoire d'exception...





# UN PARC EN LOIRE-ANJOU-TOURAIN



## ➤ QU'EST-CE QU'UN PARC ?

Les Parcs naturels régionaux sont créés pour **préserver** et **mettre en valeur** de grands espaces ruraux habités. Peut être classé « Parc naturel régional » un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont **l'équilibre est fragile**.

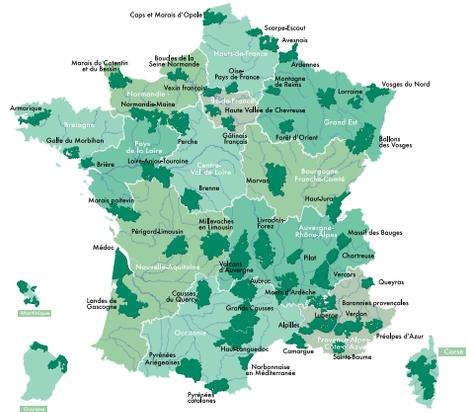
## ➤ LE LABEL PARC

Le **label « Parc naturel régional »** est une reconnaissance nationale qui rassemble aujourd'hui plus de 50 territoires classés pour leur qualité, couvrant près de 20 % du pays.

## ➤ UN TERRITOIRE ENGAGÉ DANS UN PROJET COMMUN

Chaque Parc naturel régional voit ses actions guidées par une **charte**. C'est en quelque sorte la feuille de route pour les 15 ans à venir et un engagement fort pour tous les signataires. La rédaction de ce document nécessite réflexion et implication **des élus, des**

**associations et des socio-professionnels** pour aboutir à un projet de territoire partagé : ensemble, ils s'engagent à **valoriser les ressources locales** dans le respect des milieux naturels et des paysages.



Les 54 Parcs naturels régionaux de France

# LE PARC EN CHIFFRES

au 31 décembre 2019

**203 544**

habitants

créé en

**1996**

**2**

régions concernées

Centre-Val de Loire, Pays de la Loire

**116**

communes adhérentes

**44**

communes intégrées  
au Val de Loire Patrimoine  
mondial de l'UNESCO

**277 063**

hectares

**2**

départements concernés

Indre-et-Loire, Maine-et-Loire

## LES MISSIONS DU PARC

- La protection et la gestion des patrimoines naturel, culturel et paysager
- L'aménagement du territoire
- Le développement économique et social
- L'accueil, l'éducation et l'information
- L'expérimentation



## ET POUR VOUS, HABITANT ?

Le Parc met en œuvre, avec de nombreux partenaires, des animations et outils de découverte : sentiers d'interprétation, circuits équestres/VTT, sorties accompagnées, expositions...

Ces actions favorisent le lien qui vous unit à votre espace de vie.

Le Parc participe aussi au maintien de votre cadre de vie : paysage, nature, architecture... en vous apportant des conseils gratuits.





ANGERS



## Patrimoine bâti

Petit patrimoine ou monuments d'exception, le Parc possède une architecture remarquable à explorer.

*Périmètre d'étude 2020 de la révision de la Charte du PNR*

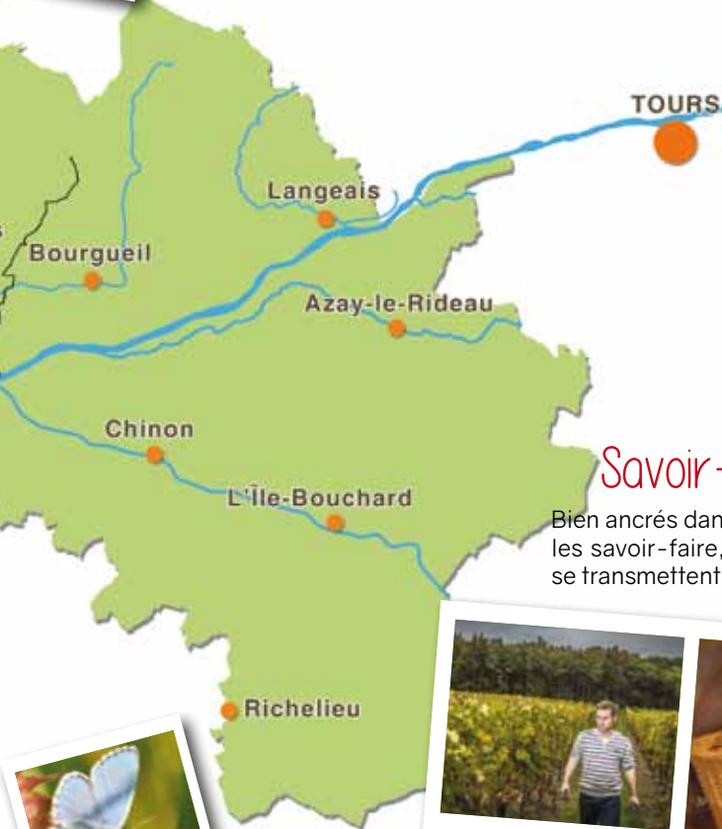
## Paysages

Le territoire se compose d'une variété de paysages qui invitent à la promenade et la découverte.



## Faune et flore

Le territoire du Parc abrite des écosystèmes riches et singuliers : plantes rares, oiseaux, insectes... à observer et à préserver.



## Savoir-faire

Bien ancrés dans le territoire, nombreux sont les savoir-faire, agricoles ou artisanaux, qui se transmettent au fil des générations.





# UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER



Le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine accueille une multitude d'espèces animales et végétales. Certaines sont emblématiques et rares, d'autres sont plus communes mais connaissent un important déclin. Pour les préserver, le Parc cherche à maintenir ou restaurer les milieux naturels dans lesquels elles vivent.

## ► INVENTAIRE DES ORCHIDÉES



Si les orchidées fleurissent dans les jardinerie, on ignore souvent que la France compte environ **160 espèces** d'orchidées sauvages. Répandues, rares ou menacées de disparition, elles sont bien présentes sur le territoire du Parc.

Un travail de **prospection et d'inventaire** des orchidées sauvages a été réalisé sur

l'ensemble du Parc entre 2008 et 2015.

Les espèces observées sont regroupées au sein d'un **atlas** synthétisant l'état des connaissances dans ce domaine, à l'attention des naturalistes comme des collectivités qui souhaiteraient adapter l'entretien des espaces publics à leur présence.



## ▶ LES STERNES

De mars à septembre, les sternes viennent séjourner en Anjou. Elles s'installent en colonies et creusent leurs nids à même les bancs de sable de la Loire. Le Parc et la Ligue pour la Protection des Oiseaux agissent ensemble pour tenter de **préserver la tranquillité** des sites de reproduction et ainsi assurer les conditions nécessaires à l'envol des jeunes oiseaux : **suivi et signalisation des colonies, sensibilisation, actions pédagogiques...** La Préfecture a mis en place une réglementation qui vise à **préserver l'habitat** de ces espèces protégées en interdisant, par exemple, l'accès à certains îlots. Cette mesure couvre la période de reproduction des sternes : soit du 1<sup>er</sup> avril au 15 août.



## ▶ LES CHAUVES-SOURIS

Mythiques mais méconnues et parfois mal aimées, les chauves-souris sont souvent réduites à une seule espèce. On en compte pourtant 34 différentes en France dont 22 sur le territoire du Parc ! Ces petits mammifères participent à l'**équilibre écologique** global d'un milieu et sont, par exemple, prédateurs de nombreux **insectes**.

Le Parc, associé à la Ligue pour la Protection des Oiseaux porte **un projet global de préservation** des chauves-souris qui permet d'améliorer les connaissances, de mesurer les enjeux et de définir les priorités pour la protection de ces espèces.



# UN PATRIMOINE COMMUN À PRÉSERVER



La préservation de la biodiversité et des paysages est une des missions prioritaires du Parc. Il est au service de l'Europe, de l'État et des collectivités locales pour mettre en œuvre leur politique.

## ► COMPRENDRE NATURA 2000

Le Parc est l'animateur de quatre sites **Natura 2000** sur son territoire. Il s'agit d'espaces naturels reconnus au niveau européen **pour les espèces qui y vivent et les habitats naturels qu'on y trouve**.

Le site des « Basses vallées de la Vienne et de l'Indre » est situé à l'extrême ouest du département d'Indre-et-Loire, au cœur du Parc sur 5 671 hectares. Composé notamment de prairies fauchées pour nourrir le bétail, il accueille **le Râle des genêts**, oiseau discret et très rare. Pour favoriser son maintien, le Parc **encourage des pratiques agricoles**

**favorables à la biodiversité** : restauration de prairies, fauche tardive pour permettre aux jeunes râles de s'envoler... Les agriculteurs bénéficient en contrepartie d'un **dédommagement financier**. Beaucoup d'autres actions sont menées telles que **des travaux de plantation d'arbres têtards, des inventaires ou des sorties naturalistes**. Ces actions sont toujours définies en concertation avec les usagers : élus, propriétaires, pêcheurs ou chasseurs... Chacun à son niveau peut s'engager pour la **protection de cet espace naturel**.





## ▶ LE MARAIS DE BAFFOU

Il y a quelques années, la commune de Brézé a souhaité restaurer le site en marais pour **retrouver un espace naturel**, **favoriser la biodiversité** et permettre **l'accueil du public**. Elle a sollicité l'aide technique du Parc, spécialisé dans ce type de projet.

Recherche de financements, travaux de terrassement, passerelles en bois, plantation de plus de 200 arbres, création d'un sentier pédestre... Le projet a été suivi de A à Z par les élèves de l'école du Chat Perché de Brézé. Tout a été aménagé pour permettre aux habitants et aux visiteurs de découvrir les richesses exceptionnelles, caractéristiques de ce lieu.

Le marais de Baffou est devenu aujourd'hui **un véritable site pédagogique**, pouvant accueillir des sorties scolaires, des associations de naturalistes, des promeneurs seuls, en famille ou entre amis...



Parce qu'un Parc naturel régional est avant tout un territoire de vie, l'enjeu est d'y concilier activité économique et respect de l'environnement.

Le Parc encourage et valorise un développement économique et social respectueux de son territoire, de ses ressources naturelles et des hommes qui y travaillent.

## ► AGRICULTURE : DU PRODUCTEUR LOCAL AU RESTAURANT COLLECTIF

Pourquoi aller chercher si loin ce qu'on peut trouver à proximité de chez soi ? Partant de ce constat, le Parc œuvre à **créer des liens entre la restauration collective et les producteurs du territoire**.

Ainsi, il incite et encourage les élus, les chefs d'établissements et les cuisiniers à utiliser **des produits locaux**.

Depuis 2015, le Parc anime un groupe de travail en Indre-et-Loire, composé de partenaires techniques et d'une douzaine d'établissements d'Avoine, Bourgueil et Chinon. Ensemble, ils échangent sur leurs pratiques, visitent des exploitations...

Des solutions d'approvisionnement ont ainsi été trouvées auprès de producteurs locaux pour différents types de produits : fromages de chèvre, légumes, huiles, farines, pâtes...

Le Parc s'engage également aux côtés de l'**abattoir de Bourgueil** pour développer les circuits de proximité. **Cinq éleveurs partenaires approvisionnent déjà en viande locale** les cantines scolaires du chinonais et du bourgueillois.

Du champ jusqu'à l'assiette, tout le monde s'engage pour le goût, la qualité et la proximité.

## ▶ ÉCO-DÉVELOPPEMENT

Soucieux de mettre en valeur les acteurs économiques du territoire qui s'inscrivent dans un développement local et durable, le Parc décide, dès 1998, de lancer le **concours Éco-trophée**.

Neuf éditions ont permis de récompenser, à ce jour, 28 entreprises artisanales, touristiques ou industrielles, 21 exploitations agricoles et 6 associations ou coopératives représentant des activités très variées mais un même engagement dans des **valeurs humaines et environnementales** défendues par le Parc.



## ▶ UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

Audrey Guillopé, lauréate de la 8<sup>ème</sup> édition du concours Éco-trophée, a été récompensée pour ses initiatives en faveur de l'environnement. Cette horticultrice de Villebernier a fait le choix d'une **production plus responsable** et a mis en place des procédés permettant de **réduire la consommation en eau et de supprimer l'utilisation de produits chimiques**.

Chaque année, Audrey Guillopé produit une trentaine de variétés de fleurs et assure la vente en direct ou la livraison de ses compositions florales aux alentours.



# PAROLES D'HABITANTS DU PARC...



JOËLLE DRU-SAUER

Ambassadrice du Parc

« Être Ambassadrice du Parc dans le cadre de mon activité de chambres d'hôtes, c'est d'abord faire connaître le territoire, sensibiliser aux actions du Parc et si possible, orienter nos visiteurs vers une autre façon de découvrir le Val de Loire.

Le statut d'Ambassadeur m'apporte un sentiment d'appartenance très fort : nous sommes nombreux maintenant, évoluant dans des milieux variés, mais nos centres d'intérêt et nos convictions nous rapprochent. Être Ambassadeur permet également une prise de conscience des enjeux écologiques et des moyens d'y répondre au quotidien ».

« La commune de Gizeux est toujours à l'écoute de ce que peut proposer le Parc. Lorsque le concours « Maison passive ligérienne » a été lancé en 2012, nous avons proposé une parcelle que nous venions d'acheter pour y construire quelques logements tout en relevant le défi d'une architecture contemporaine et respectueuse de l'environnement et de l'identité de notre village.

Le Parc nous a aidé à trouver des subventions pour travailler avec un bureau d'étude afin de concrétiser ce projet ».



THIERRY BEAUPIÉD

Maire de la commune de Gizeux



JEAN-LUC RANGER

Vice-président de l'association saumuroise  
Nature Sciences Patrimoine

« Dans le cadre de notre association, nous organisons des sorties naturalistes sur différents thèmes : botanique, découverte des insectes, patrimoine bâti, fossiles... À l'automne, nous proposons plusieurs sorties champignons qui rencontrent un certain succès ainsi que des soirées de détermination des récoltes. Nous avons tout de suite vu l'intérêt de profiter du Carnet de découvertes que réalise le Parc. Ce document propose une sélection d'animations, en Maine-et-Loire et Indre-et-Loire, autour des patrimoines naturels et culturels. Le partenariat avec le Parc nous permet d'échanger avec de nouveaux participants, dont certains ont intégré l'association ».

« J'ai décidé de travailler avec le Parc dès sa création pour permettre aux enfants de mieux connaître le territoire dans lequel ils vivent et d'apprendre à l'aimer.

Pendant de nombreuses années, les interventions scolaires se sont portées sur l'histoire du village, le mode de vie de nos ancêtres... Récemment, nous avons pu aborder le côté nature avec la restauration et l'aménagement du Marais de Baffou par exemple. Les enfants apprennent à aimer leur lieu de vie, c'est déjà très important et si ça a un impact dans leur vie future, c'est encore mieux ! ».



FRANÇOISE RISTOCELLI

Enseignante et directrice de l'école  
du Chat Perché de Brézé



Le territoire du Parc est marqué par un patrimoine bâti ancien en tuffeau, des villes et des villages au charme indéniable. Ce cadre de vie est un atout essentiel pour l'attractivité du territoire. Le Parc conseille les propriétaires, les collectivités et les entrepreneurs pour se saisir de cet atout et le préserver.

## ▶ ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR PROJET D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER



Les communes peuvent solliciter le Parc pour bénéficier **d'un accompagnement pour aménager** par exemple leur centre-bourg et leurs entrées de ville. Le Parc les assiste dans l'élaboration de leur projet et dans la recherche de financements. Par ailleurs, l'équipe technique du Parc accompagne les entrepreneurs pour prendre en compte la réglementation sur l'affichage publicitaire et **trouver des alternatives** pour se signaler au public.

## ▶ LA DÉMARCHE BIMBY, UNE MÉTHODE PARTICIPATIVE POUR UN DÉVELOPPEMENT URBAIN DENSIFIÉ



Bimby, c'est l'acronyme de « Build in My Back Yard », littéralement, « **construire dans mon jardin** ». Le souci d'économiser de l'espace est désormais une préoccupation constante en urbanisme. La valorisation des secteurs déjà bâtis peut offrir des possibilités non négligeables : plus proches des services, déjà équipés et desservis, ces secteurs peuvent contribuer, moyennant réflexion et encadrement réglementaire, à la création de nouveaux logements. Convaincu par la nécessité de **refaire « la ville sur la ville » en la densifiant**, le PNR Loire Anjou Touraine expérimente cette démarche innovante de sur son territoire.



### Bimby, c'est quoi ?

La démarche Bimby consiste à stimuler, accompagner et encadrer les initiatives de densification des propriétaires privés. C'est une méthode participative qui associe les habitants et une collectivité pour répondre en commun aux objectifs de densification des espaces urbanisés du territoire. La collectivité est accompagnée d'un bureau d'étude et d'architectes qui aident les habitants à formuler leurs envies. Les personnes propriétaires d'une parcelle déjà bâtie sont reçues par un(e) architecte-urbaniste en **consultation individuelle gratuite** pour projeter en trois dimensions les possibilités d'évolution. Ce dispositif permet aussi à la collectivité de mieux connaître les besoins et projets des habitants.





# DÉCOUVRIR LE PARC



Le Parc s'associe aux communes pour développer un tourisme respectueux des équilibres naturels...  
Une autre façon de découvrir le territoire, accessible à tous les budgets et tous les âges.

## ▶ À PIED

*Laissez libre cours à vos envies*

Le territoire offre une multitude de paysages et de panoramas insolites dont vous pourrez profiter en empruntant l'un des dix **sentiers d'interprétation** mis en place par le Parc. Plusieurs **sentiers nature** ont été aménagés pour une immersion facilitée dans des marais ou en bord de cours d'eau. **Des circuits** ont également été créés pour les amoureux du patrimoine bâti qui pourront arpenter des villages de charme en découvrant l'histoire des lieux.

## ▶ ACCOMPAGNÉS ?

*Des découvertes à partager*

Envie d'en savoir davantage sur les oiseaux de bords de Loire ? D'observer les astres ou de se promener dans les vignes ? **Des animateurs expérimentés** vous accueillent tout au long de l'année pour une découverte privilégiée du territoire, des moments conviviaux à partager et à retrouver dans le **Carnet de découvertes**, disponible dans tous les Offices de Tourisme.





## ► SUR L'EAU ?

*En harmonie avec la nature*

De belles balades en canoë-kayak vous attendent sur la Loire et la Vienne. Mais ces deux cours d'eau accueillent des espèces vulnérables, mieux vaut donc être informé avant de se jeter à l'eau. **Les fiches rivières**, conçues pour des itinéraires entre Tours et Les-Ponts-de-Cé, sont incontournables pour préparer votre descente de Loire. Et si vous souhaitez bivouaquer ou organiser une sortie en bateau, **le guide des bonnes pratiques nautiques** sur la Loire et la Vienne édité par le Parc est une mine d'informations !

► *Le Parc a également créé des circuits de randonnée, à la fois équestres et VTT. Ces itinéraires sont balisés et vous réservent de magnifiques découvertes.*

## ► ENVIE D'UN WEEK-END À PROXIMITÉ ?

Grâce à la **marque « Valeurs Parc naturel régional »**, il est possible de s'offrir un moment hors du temps. Séjournez dans l'un des **hébergements labélisés**, situés au coeur d'une nature préservée ou de villes historiques. Attablez-vous dans un **restaurant** respectueux des circuits-courts et de la saisonnalité des produits, visitez des **sites touristiques** à la démarche exemplaire. Faites la rencontre d'artisans vanniers passionnés qui perpétuent la tradition dans leurs ateliers ! Tous sont engagés en faveur d'un développement économique durable de leur territoire.



L'éveil au territoire ne s'adresse pas uniquement aux scolaires mais également aux habitants et visiteurs de passage. Le Parc met en œuvre et soutient des actions favorisant la découverte et l'acquisition d'une meilleure connaissance de l'environnement et du territoire du Parc pour petits et grands !

## ► L'ÉDUCATION AU TERRITOIRE ET À L'ENVIRONNEMENT



De la maternelle au lycée, le Parc apporte un **soutien logistique et financier** aux projets éducatifs des enseignants et des centres de loisir du territoire. Chaque année, il propose des thèmes multiples et des contenus adaptés, pour permettre aux élèves de **tisser des liens avec leur lieu de vie et de le comprendre** : enquête à travers les rues et les monuments du village, recherche de traces d'animaux dans la forêt, découverte des énergies renouvelables...

Le Parc s'appuie sur un réseau de **26 acteurs locaux**, composé d'associations éducatives, de plasticiens, d'agriculteurs..., qui interviennent auprès des élèves, en classe, autour de l'école ou sur des sites naturels ou patrimoniaux. Chaque année, environ **5 000 enfants et jeunes** sont concernés par ces projets.



## ▶ LA CRÉATION CULTURELLE

Le territoire est réputé pour son patrimoine bâti exceptionnel.

Toutefois, le Parc a constaté que le petit patrimoine ou les savoir-faire traditionnels n'étaient pas toujours protégés ni mis en valeur. La création culturelle est vite apparue comme un moyen de **faire vivre le patrimoine** et de l'inscrire dans un espace vivant. Plusieurs spectacles, portés par le Parc, ont ainsi vu le jour ces dernières années. Leur création a parfois nécessité des temps de rencontres auprès des habitants afin d'être au plus proche des réalités du territoire.

Ainsi, le spectacle « **Tranches de vie dorées au four** » a fait la part belle aux fours à pain et fours à fruits, à travers les souvenirs émus d'une vieille dame. Cette forme de spectacle court s'est joué chez les particuliers possédant ce petit patrimoine. Mais la création culturelle du Parc ne se limite plus aujourd'hui à l'héritage. Elle aborde aussi les enjeux de demain. C'est le cas du spectacle « **Atmosphère, atmosphère** » qui plonge le spectateur avec dérision dans le réchauffement climatique ou encore « **Les yeux plus grands que le monde** » qui questionne nos façons de produire ou de consommer, en France et dans le monde.



Située à Montsoreau, la Maison du Parc est un espace chaleureux et accueillant où vous pourrez flâner une heure ou une après-midi.

## ► DE MARS À NOVEMBRE, LA MAISON DU PARC C'EST...

- **Un lieu d'accueil de qualité**, partagé avec l'Office de Tourisme du Saumurois. Randonnées, visites, hébergements..., vous y trouverez toutes les informations nécessaires pour vos loisirs ou votre séjour.
- **Une exposition permanente**. Éveillez vos sens, découvrez les paysages de la Loire et laissez-vous conter la vie de ses habitants au fil des siècles.
- **Des expositions temporaires ludiques et interactives** sur des thèmes variés : insectes, alimentation, énergie...
- **Des animations** pour toute la famille et des **p'tits ateliers** pour partager des moments de convivialité.
- **Une boutique** : une large gamme d'ouvrages pour les petits comme pour les grands sur le patrimoine, la faune et la flore, souvenirs de vacances et idées cadeaux !



# LES AMBASSADEURS



Les Ambassadeurs du Parc sont des bénévoles volontaires qui participent à une meilleure connaissance du Parc auprès de leur entourage et de leur commune. Près de 150 personnes, secrétaires de mairie, élus, conseillères en séjour des Offices de Tourisme ou encore propriétaires d'hébergement touristique, composent ce réseau.

## ► UN ENGAGEMENT RENOUVELÉ

Au terme de trois jours de formation, l'engagement des Ambassadeurs se traduit par une **convention signée et la remise d'un diplôme**. Au bout de trois ans, ils sont libres de renouveler leur participation.

## ► UN RELAIS PRIVILÉGIÉ ENTRE LES HABITANTS ET LE PARC

Une fois formé, l'Ambassadeur possède plus d'outils pour **renseigner le public** sur le Parc et ses activités ou orienter le visiteur lorsqu'il s'agit d'un agent d'accueil ou d'un hébergeur. Un Ambassadeur peut **se spécialiser** en fonction de ses centres d'intérêts et informer son entourage des espèces animales présentes sur le Parc par exemple. L'Ambassadeur est également convié à participer aux **événements organisés par le Parc**. Il bénéficie aussi de formations thématiques et de découverte du territoire.





# AU SERVICE DU TERRITOIRE



## ► LES ÉLUS

Le Parc est un **établissement public** dont les membres sont : les Régions, les Départements, les villes-portes (Tours et Angers), les communautés de communes ou d'agglomération et les communes. Ils constituent **la plus grande source de financement** pour le Parc. Des élus de ces différentes collectivités siègent dans des instances qui définissent les orientations, le programme d'actions et votent le budget.

## ► L'ÉQUIPE DU PARC



L'équipe technique regroupe **28 agents** intervenant dans des domaines aussi divers que l'architecture, l'éducation au territoire, la biodiversité ou l'éco-développement. Elle se tient à disposition des élus, des acteurs locaux ou des habitants qui souhaitent monter des projets en lien avec les objectifs du Parc.

# LE PARC, C'EST VOUS !

Allonnes (49)  
Anché (37)  
Antoigné (49)  
Artannes-sur-Thouet (49)  
Assay (37)  
Avoine (37)  
Avon-les-Roches (37)  
Avrillé-les-Ponceaux (37)  
Azay-le-Rideau (37)  
Beaufort-en-Anjou (49)  
Beaumont-en-Véron (37)  
Benais (37)  
Blaison-Saint-Sulpice (49)  
Blou (49)  
Bourgueil (37)  
Brain-sur-Allonnes (49)  
Braslou (37)  
Braye-sous-Faye (37)  
Bréhémont (37)  
Bellevigne-les-Châteaux (49)  
Brizay (37)  
Brossay (49)  
Candes-Saint-Martin (37)  
Champigny-sur-Veude (37)  
Chaveignes (37)  
Cheillé (37)  
Chemellier (49)  
Chezelles (37)  
Chinon (37)  
Chouzé-sur-Loire (37)  
Cinçais (37)  
Cizay-la-Madeleine (49)  
Continvoir (37)  
Coteaux-sur-Loire (37)  
Courcoué (37)  
Couchamps (49)  
Coutures (49)  
Couziers (37)  
Cravant-les-Côteaux (37)  
Crissay-sur-Manse (37)  
Crouzilles (37)  
Dénezé-sous-Doué (49)  
Doué-en-Anjou (49)

Epieds (49)  
Faye-la-Vineuse (37)  
Fontevraud-l'Abbaye (49)  
Gennes-Val de Loire (49)  
Gizeux (37)  
Huismes (37)  
Jaulnay (37)  
L'Île-Bouchard (37)  
La Breille-les-Pins (49)  
La Chapelle-aux-Naux (37)  
La Chapelle-sur-Loire (37)  
La Ménitridé (49)  
La Roche-Clermault (37)  
La Tour-Saint-Gelin (37)  
Langeais (37)  
Le Coudray-Macouard (49)  
Le Puy-Notre-Dame (49)  
Lémeré (37)  
Lerné (37)  
Les Bois d'Anjou (49)  
Les Ulmes (49)  
Lignières-de-Touraine (37)  
Ligré (37)  
Loire-Authion (49)  
Longué-Jumelles (49)  
Louresse-Rochemenier (49)  
Luzé (37)  
Marçay (37)  
Marigny-Marmande (37)  
Mazé-Milon (49)  
Montreuil-Bellay (49)  
Montsoreau (49)  
Neuillé (49)  
Panzoult (37)  
Parçay-sur-Vienne (37)  
Parnay (49)  
Pont-de-Ruan (37)  
Razines (37)  
Restigné (37)  
Richelieu (37)  
Rigny-Ussé (37)  
Rilly-sur-Vienne (37)  
Rivarennes (37)

Rivière (37)  
Rou-Marson (49)  
Saché (37)  
Saint-Benoît-la-Forêt (37)  
Saint-Clément-des-Levées (49)  
Saint-Germain-sur-Vienne (37)  
Saint-Macaire-du-Bois (49)  
Saint-Nicolas-de-Bourgueil (37)  
Saint-Philbert-du-Peuple (49)  
Saint-Rémy-la-Varenne (49)  
Saumur (49)  
Savigny-en-Véron (37)  
Sazilly (37)  
Seuilly (37)  
Souzay-Champigny (49)  
Tavant (37)  
Theneuil (37)  
Thilouze (37)  
Thizay (37)  
Trogués (37)  
Tuffalun (49)  
Turquant (49)  
Vallères (37)  
Varennes-sur-Loire (49)  
Varrains (49)  
Vaudelnay (49)  
Verneuil-le-Château (37)  
Verrie (49)  
Villaines-les-Rochers (37)  
Villandry (37)  
Villebernier (49)  
Vivy (49)



Le Parc est au service de ses collectivités et de ses habitants.  
Pour toutes questions ou conseils, notre équipe est à votre écoute.

## Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine

7 rue Jehanne d'Arc - 49730 Montsoreau  
tél. 02 41 53 66 00 - fax. 02 41 53 66 09  
info@parc-loire-anjou-touraine.fr  
www.parc-loire-anjou-touraine.fr

## Maison du Parc

15 avenue de la Loire - 49730 Montsoreau  
tél. 02 41 38 38 88 - fax. 02 41 38 38 89  
maisonduparc@parc-loire-anjou-touraine.fr